



Gestion des déchets

DES POINTS DE COLLECTE DE SAPIN NATUREL INSTALLÉS DANS LE CENTRE-VILLE DE MILLAU

Plusieurs points de dépôt pour jeter son sapin naturel seront installés dans le centre-ville de Millau à partir du 3 janvier 2024. Trouvez le plus proche de chez vous pour donner une seconde vie à votre sapin !

Publié le 29 décembre 2023

Donnez une seconde vie à votre sapin naturel en le déposant dans des espaces dédiés, il sera recyclé en paillage par le service Espace vert de la ville de Millau.

Du 03 au 10 janvier 2024, la Communauté de communes Millau Grands Causses et la Ville de Millau mettent à disposition **6 points de dépôt pour les sapins de Noël**.

OÙ DEPOSER SON SAPIN DE NOËL ?

- › Place Bion Marlavagne (à proximité du canisite)
- › Boulevard de Bonald (face à la boucherie)
- › Place Emma Calvé (près des conteneurs enterrés)
- › Boulevard de la Capelle (face à la maroquinerie)
- › Boulevard Gambetta (face au Foyer Capelle)
- › Boulevard de l'Ayrolle (près des conteneurs Bd de l'Ayrolle / rue Droite)




Les décorations de Noël et les sapins synthétiques sont interdits.

Points de dépôt réservés **aux riverains du centre-ville** en priorité. Les habitants extérieurs au centre-ville devront **déposer leurs sapins en déchèterie.**

Légende

 riviérains concernés

 points de dépôt des sapins de Noël

